

**BILAN DE L'EXERCICE
AU 31 DECEMBRE 2006**

ACTIF	EXERCICE 2006			EXERCICE 2005
	BRUT	Amortiss ^o Provisions	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	4 622,12	4 622,12	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel Matelots	8 848,95	7 925,94	923,01	1 291,37
Aménagements	491 241,78	294 006,70	197 235,08	187 373,14
Matériel de transport	8 842,05	8 842,05	0,00	1 621,03
Matériel de Bureau et Informatique	107 200,26	86 070,62	21 129,64	13 775,07
Mobilier	83 062,48	81 816,97	1 245,51	5 924,35
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres immobilisés	15,24		15,24	15,24
TOTAL 1	703 832,88	483 284,40	220 548,48	210 000,20
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES				
Usagers et Comptes rattachés	8 153,10		8 153,10	5 907,31
Autres	155,00		155,00	1 905,00
TITRES DE PLACEMENT				
SICAV Crédit Coopératif	56 471,54		56 471,54	59 584,55
SICAV Crédit Lyonnais	92 569,30		92 569,30	76 122,95
DISPONIBILITES				
Crédit Coopératif compte courant	430,03		430,03	54,67
Crédit Lyonnais compte courant	1 359,63		1 359,63	4 122,94
Caisse	262,43		262,43	261,25
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	9 523,12		9 523,12	9 504,23
TOTAL 2	168 924,15	0,00	168 924,15	157 462,90
TOTAL GENERAL	872 757,03	483 284,40	389 472,63	367 463,10

**BILAN DE L'EXERCICE
AU 31 DECEMBRE 2006**

PASSIF	EXERCICE 2006	EXERCICE 2005
FONDS PROPRES		
Report à nouveau	12 119,60	11 985,88
Résultat de l'exercice	4 976,88	133,72
AUTRES FONDS PROPRES		
Subvention d'investissements indirectes	133 079,37	139 499,43
Subvention d'investissements directes	87 453,86	70 485,53
TOTAL 1	237 629,71	222 104,56
PROVISIONS		
Provisions pour risques et charges		
Provision / indemnités de fin de carrière	56 406,89	51 188,70
TOTAL 2	56 406,89	51 188,70
DETTES		
Avances et Acompts reçus des Usagers	3 275,00	3 865,00
Fournisseurs et Comptes rattachés	41 095,42	34 913,91
Dettes Sociales	48 257,93	52 273,96
Dettes Fiscales	2 744,30	2 756,97
Autres dettes	63,38	150,00
COMPTE DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	0,00	210,00
TOTAL 3	95 436,03	94 169,84
TOTAL GENERAL	389 472,63	367 463,10

**COMPTE DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2006**

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE 2006	EXERCICE 2005
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Subvention Municipale de fonctionnement	251 484,00	265 843,10
Adhésions	7 410,00	6 420,00
Secrétariat banal et autres prest Usagers	42 232,18	34 344,89
UCPA, PAJ, Matelots	63 490,45	62 649,86
Produits divers gestion courante	2,68	0,93
Reprise de provisions	1 041,48	217,28
Transfert ch/exploitation	12 608,26	15 948,26
TOTAL 1	378 269,05	385 424,32
CHARGES D'EXPLOITATION		
Fournitures et consommables	40 228,82	41 396,49
Services extérieurs	57 744,28	56 311,74
Autres services extérieurs	13 962,01	16 348,07
Impôts et Taxes	13 690,33	14 902,86
Salaires et Traitements	164 602,49	174 633,95
Charges sociales	80 644,09	78 773,09
Autres charges	170,56	121,80
Dotations Prov Exploitation	6 048,90	6 939,35
Dotations aux amortissements	62 267,73	40 048,33
TOTAL 2	439 359,21	429 475,68
RESULTAT D'EXPLOITATION	-61 090,16	-44 051,36
PRODUITS FINANCIERS		
Produits nets/Cession valeur mob. Plac	3 601,81	2 942,71
TOTAL 3	3 601,81	2 942,71
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts bancaires		
TOTAL 4	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	3 601,81	2 942,71
RESULTAT COURANT	-57 488,35	-41 108,65

**COMPTE DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2006**

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE 2006	EXERCICE 2005
Report RESULTAT COURANT(page 3)	-57 488,35	-41 108,65
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits s/exercice antérieur	197,50	1 205,04
Quote part Subv vir Compt de Résultat	62 267,73	40 048,33
TOTAL 5	62 465,23	41 253,37
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Autres charges exceptionnelles	0,00	11,00
TOTAL 6	0,00	11,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	62 465,23	41 242,37
RESULTAT NET	4 976,88	133,72

	ANNEXE	
--	---------------	--

PRINCIPES, METHODES ET REGLES COMPTABLES EXERCICE 2006

Les principes, méthodes et règles comptables suivants ont été retenus pour l'établissement des comptes de 2006.

PRINCIPES COMPTABLES

Il est fait référence aux principes de base suivants:

- >Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre, sauf précisions décrites ci-après,
- >Indépendance des exercices,
- >Continuité de l'activité,
- >Enregistrement des opérations au coût historique,
- >Non comptabilisation des services et biens mis gracieusement à la disposition de Versailles Associations.

Les comptes présentés couvrent la période du 1er Janvier 2006 au 31 Décembre 2006.

Il est fait application du plan comptable des Associations, sauf particularité spécifiée ci-après.

METHODES COMPTABLES

1) Enregistrement des Subventions.

. Deux types de Subventions sont reçues par Versailles Associations :

- 1) Des Subventions générales (de la Ville de Versailles) recouvrant tant des Subventions d'exploitation que des Subventions d'investissement, sans que la répartition soit fixée précisément.
- 2) Des Subventions à caractère nettement précisé de Subvention d'investissement, et affectable à un investissement précis.

. Il s'en suit un traitement comptable différent pour chaque type de subvention d'investissement.

. Pour le premier type de Subvention, Versailles Associations déduit de la Subvention Générale portée en produit d'exploitation, le montant des Investissements de l'année (ou décidés et commandés sur l'exercice en cause), et porte le dit montant en Subvention d'investissement au passif du Bilan. La subvention d'investissement est validée en fin d'exercice par la Ville.

. Pour les Subventions d'investissement reçues en tant que tel, celles-ci sont portées directement au poste Subvention d'investissement au passif.

. Pour les deux types de Subvention d'investissement, il y a reprise d'une quote part annuelle au Compte de résultat, sur la base du rythme des Amortissements des Biens ainsi financés, constatés à l'actif.

2) Traitement des Immobilisations.

. Les Amortissements pratiqués, et venant en diminution des actifs, correspondent à la dépréciation normale de ces éléments, compte tenu de leur durée de vie (Amortissement linéaire),

. Taux d'Amortissements:

> Logiciels	: 3 ans
> Aménagements	: 5 ans
> Matériel de Transport	: 5 ans
> Matériel de Bureau et Informatique	: 3 ans
> Mobilier de Bureau	: de 5 à 6 ans

. Sont considérées comme des charges, les investissements inférieurs à 500 € HT.

Il n'existe pas, parmi les éléments d'actif immobilisés, de bien susceptible d'être dissocié au sens du PCG. Il a été considéré qu'il n'y avait pas d'actif significatif dont la valeur de revente pouvait être connue avec suffisamment de précision, et de ce fait pouvant impacter le montant des amortissements.

3) Provisions pour risques et charges.

La provision pour indemnités de fin de carrière a été calculée, salarié par salarié, sur la base d'un quart du salaire par année de présence, charges sociales et fiscales comprises. La provision correspond à la dette de l'Association à la fin de l'exercice, sans tenir compte d'un taux de Turn over, ou d'actualisation.

4) Provisions pour dépréciation des créances.

Toute créance de plus de six mois est provisionnée.

5) Traitement des valeurs mobilières de placement.

La méthode du premier entrée, premier sortie (FIFO) est appliquée.

**6)Services mis gracieusement ou quasi gracieusement,
à la disposition de Versailles Associations en 2006.**

Sont mis gracieusement ou quasi gracieusement à la disposition de Versailles Associations :

- Les locaux du 7 rue de Béarn (par la Ville de Versailles).
- Les locaux des Mortemets (par l'Etablissement public du Château de Versailles),
pour une valeur de 11 806,63€.
- Divers travaux par les services techniques de la ville de Versailles.

7)Cotisations

Les cotisations versées à compter du premier Novembre de l'exercice sont rattachées à l'exercice suivant dans la mesure où les cotisations en cause, concernent des Associations à jour de leur cotisation au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

EXERCICE 2006

RUBRIQUES ET POSTES	Valeur Brute de l'exercice	Acquisitions de l'Année	Sorties de l'Année	Valeur Brute d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	4 622,12	0,00	0,00	4 622,12
Total 1	4 622,12	0,00	0,00	4 622,12
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel Mortemets	8 848,95	0,00	0,00	8 848,95
Aménagements Béarn	75 957,68	7 138,87	0,00	83 096,55
Aménagements Matelots	356 666,45	51 478,78	0,00	408 145,23
Aménagements Maison de la Famille	17 985,48	0,00	17 985,48	0,00
Matériel de Transport	8 842,05	0,00	0,00	8 842,05
Matériel de bureau et informatique	93 001,90	14 198,36	0,00	107 200,26
Mobilier Béarn	43 804,35	0,00	0,00	43 804,35
Mobilier Mortemets	39 258,13	0,00	0,00	39 258,13
Mobilier Maison de la Famille	5 849,82	0,00	5 849,82	0,00
Total 2	650 214,81	72 816,01	23 835,30	699 195,52
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres immobilisés	15,24	0,00	0,00	15,24
Total 3	15,24	0,00	0,00	15,24
TOTAL GENERAL	654 852,17	72 816,01	23 835,30	703 832,88

TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE 2006

RUBRIQUES ET POSTES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'Année	Diminutions de l'Année	Cumul en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	4 622,12	0,00	0,00	4 622,12
Total 1	4 622,12	0,00	0,00	4 622,12
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel Mortemets	7 557,58	368,36		7 925,94
Aménagements Béarn	29 670,69	15 968,26		45 638,95
Aménagements Matelots	230 407,97	17 959,78		248 367,75
Aménagements Maison de la Famille	3 157,81	14 827,67	17 985,48	0,00
Matériel de Transport	7 221,02	1 621,03		8 842,05
Matériel de bureau et informatique	79 226,83	6 843,79		86 070,62
Mobilier Béarn	43 804,35	0,00		43 804,35
Mobilier Mortemets	37 424,19	588,43		38 012,62
Mobilier Maison de la Famille	1 759,41	4 090,41	5 849,82	0,00
Total 2	440 229,85	62 267,73	23 835,30	478 662,28
TOTAL GENERAL	444 851,97	62 267,73	23 835,30	483 284,40

TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS**EXERCICE 2006**

RUBRIQUES ET POSTES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'Année	Diminutions de l'Année	Cumul en fin d'exercice
Pour indemnités de fin de carrière	51 188,70	6 048,90	830,71	56 406,89
Pour créances douteuses	210,77		210,77	0,00
TOTAL	51 399,47	6 048,90	1 041,48	56 406,89

XAVIER FRUCHAUD

LICENCIÉ EN DROIT

EXPERT COMPTABLE

Inscrit au tableau de l'Ordre
de la région Ile de France

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie régionale de Paris

EXPERT JUDICIAIRE

Près la Cour d'Appel de Paris

41 RUE VIVIENNE
75002 PARIS
TEL : 01 42 36 01 04
FAX : 01 42 36 07 05

VERSAILLES ASSOCIATIONS

7, rue de Béarn

78000 VERSAILLES

RAPPORT GENERAL

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale lors de la création de l'Association, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de VERSAILLES ASSOCIATIONS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion émise ci-dessus, il y a lieu de vous signaler que les services et biens mis gracieusement à la disposition de VERSAILLES ASSOCIATIONS par la VILLE DE VERSAILLES ne sont pas indiqués en pied de bilan, faute d'informations valorisées communiquées par la collectivité publique.

II – JUSTIFICATION DE MES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, j'ai examiné le traitement des subventions d'investissement tel que décrit dans l'annexe aux comptes annuels.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues au regard des particularités d'attribution des subventions à votre entité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 1^{er} mars 2007
Le Commissaire aux Comptes



Xavier FRUCHAUD

	2006	2005	2004	2003
ACTIF				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORÉES				
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES				
TITRES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL	787 437,8	483 394,10	220 542,48	270 883,70
PASSIF				
TOTAL GENERAL	787 437,8	483 394,10	220 542,48	270 883,70